

Pour la première fois, un ouvrage collectif destiné à un public francophone examine la question méconnue des « États fragiles » qui, tout en s'imposant dans les relations internationales, reste souvent confondue avec les concepts plus datés « d'État effondré » ou « d'État failli ».

La fin de la guerre froide s'est accompagnée d'un nouveau désordre international. Le concept « d'État fragile », malgré son flou et ses limites, permet d'explorer des pistes nouvelles sur le rôle-clé de l'État dans ses fonctions régulatrices et stabilisatrices, réhabilitées après deux décennies de dérégulation politique et économique. Derrière les appareils étatiques se cachent aussi des sociétés fragiles, incapables de faire face aux défis de la globalisation et qui souffrent de la diffusion des « maux publics mondiaux » (trafics d'armes, de drogue, de matières premières...). La solidarité internationale prend alors un sens nouveau, dépassant ses missions classiques de développement économique ou de lutte contre la pauvreté.

Ce livre pluridisciplinaire rassemble des contributeurs venus d'horizons très divers, soulignant la complexité de ce nouveau champ de la réflexion et de l'action internationales, au croisement de l'après 11 septembre et d'évolutions théoriques fondamentales sur les liens entre « sécurité » et développement. Elle illustre aussi l'intensité du débat international qui ne peut être laissé au monopole de la pensée des seules universités et « think tanks » anglo-saxons, aussi riche soit leur contribution.

Cet ouvrage n'est donc pas une nouvelle tentative pour définir des méthodes qui permettraient de réorganiser les États selon des modèles standards, imposés de l'extérieur. L'échec de l'Irak, comme les difficultés rencontrées en Afghanistan ou en République Démocratique du Congo, sont là pour montrer les limites de cette approche. Il insiste au contraire sur la diversité des solutions et la nécessité de s'appuyer sur les ressources des acteurs locaux pour les aider à construire leurs propres modèles de gouvernance. Son objet principal est bien de favoriser le passage de la recherche à l'action, dans l'intérêt commun des populations, des administrations des pays partenaires comme des praticiens du développement.

Ouvrage publié avec le concours du Ministère des Affaires Étrangères
et de l'Agence Française de Développement (AFD)

ISBN : 2-84586-827-9

16 x 24 cm - 560 pages

Prix public Europe : 25 €

SCHULLER GRAPHIC - Tel. 02 31 66 29 29

ÉTATS ET SOCIÉTÉS FRAGILES

Entre conflits, reconstruction et développement

Sous la direction de Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro



les éditions KARTHALA



BON DE COMMANDE

à retourner à Karthala, 22-24 boulevard Arago - 75013 Paris

Sommaire

Introduction	5	16. De la rébellion à la paix au Nord-Mali. L'indispensable complémentarité de l'État et de la société civile	285
Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro		André Marty	
1. « États fragiles » : à propos de la construction d'un consensus international	19	17. Le secteur privé : une réponse aux insuffisances de l'État ?	301
Benoît Daviron et Thierry Giordano		Mélody Sang	
2. Droits fondamentaux et critères de fragilité des États	37	18. L'aide et la double question du conflit et de la fragilité	317
Sandra Eugène		Jean-Bernard Véron	
3. Identifier l'État fragile avant l'heure. Le rôle des indicateurs de prévision	51	19. Acteurs de la diplomatie, de la sécurité et du développement. Un programme de collaboration	337
Hélène Lavoix		Sarah Cliffe et Gilles Alfandari	
4. Les inégalités sont-elles facteurs de fragilité ?	71	20. La coordination des acteurs en faveur des États fragiles	355
Réseau Impact		Juana Brachet	
5. Ressources naturelles et fragilités de l'État : quelques réflexions à propos de l'Afrique centrale	87	21. Les ONG de défense des droits de l'Homme dans les États fragiles : victimes et actrices	377
Roland Pourtier		Antoine Bernard et Sidiki Kaba	
6. Comment fabriquer un État fragile : réflexions sur l'exemple irakien	103	22. Le défi de la reconstruction de l'administration en Afghanistan	385
Thierry A. Brun		Serge Michailof	
7. Au-delà des élections. Repenser la stabilisation des États fragiles	119	23. L'accès à l'eau potable dans les États fragiles	407
Caty Clément		Delphine Dorbeau-Falchier ; Pierre Gerini ; Nicolas-Yves Le Clec'h ; Armand Riout de Largentaye	
8. A propos des économies de guerre	137	24. L'action humanitaire et les crises : que faire avant, que faire après ?	419
Jean-Bernard Véron		François Grunewald	
9. Consolidation de l'État et transformation du secteur de sécurité : une harmonisation délicate	151	25. L'aide aux États fragiles : quand et comment ?	429
Patrice Sarte		Paul Collier et Lisa Chauvet	
10. Reconstruire l'État de droit, le système de sécurité ou les forces de sécurité ? Dilemmes et paradoxes de la réforme et de la reconstruction du secteur de sécurité	167	26. Sortir de la trappe de financement ? Comment financer les États fragiles	445
Thierry Vircoulon		Mar Raffinot et Christine Rosellini	
11. États fragiles et terrorisme, un lien ambigu	187	27. États fragiles : défaillances institutionnelles et personnalisation du pouvoir. Réflexion à partir des États africains	469
Aline Lebeuf et Alain Antil		Dominique Darbon et Patrick Quantin	
12. La grenade et ses grains. Réforme institutionnelle et stabilisation sociétale dans les États fragiles	211	28. États fragiles ou faillis : une notion à dépasser	487
François Gaulme		Tom Porteous	
13. Reconstruction et décentralisation. Pour un système de gouvernance légitime dans les États africains	229	29. La fragilité des États vue sous l'angle de la sécurité humaine	503
Jean-Pierre Elong Mbassi		Shahrbanou Tadjibakhsh	
14. Le développement par les communautés : l'ambition de transformer les États fragiles	243		
Juana Brachet			
15. La démocratie participative peut-elle reconstruire le contrat social dans les États fragiles ?	263		
Karen Melloul			

Nom et Prénom

Adresse

Code postal

Commande exemplaire(s) de :

Sous la direction de Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro

ÉTATS ET SOCIÉTÉS FRAGILES

Entre conflits, reconstruction et développement

25 € l'exemplaire (+ 3 € de port)

VOTRE RÈGLEMENT :

France : chèque bancaire ou postal (à l'ordre de Karthala), carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express...)

étranger : mandat, chèque payable en France ou carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express...)



_____ €

J'inscris mon numéro de carte

n°

Visa Mastercard American Express

expire à fin

Signature
Indispensable